




CLINIQUE DU GRAND-SALÈVE
RÉADAPTATION ET PSYCHIATRIE



LIVRET D'ACCUEIL



CLINIQUE DU GRAND-SALÈVE

RÉADAPTATION ET PSYCHIATRIE

La direction, le personnel médical, soignant, hôtelier, administratif et logistique vous souhaitent la bienvenue et vous remercient de la confiance que vous leur témoignez.

Ce livret d'accueil, rédigé à votre intention, réunit tous les renseignements, conseils et recommandations relatifs à votre séjour.

Sa lecture vous permettra de découvrir la Clinique du Grand-Salève.

D'ores et déjà, nous vous souhaitons un agréable séjour au sein de notre clinique.



VOTRE ACCUEIL

Dès votre arrivée, et après avoir rempli les démarches administratives, vous serez dirigé.e dans votre service. Vous serez accueilli.e par l'équipe soignante, qui vous installera en chambre et vous informera des conditions de votre séjour.

Vous bénéficierez d'une évaluation médicale qui déterminera avec vous les objectifs de votre séjour en fonction de vos besoins et de votre état de santé.

Cette évaluation permettra d'établir un projet de soins personnalisé avec l'ensemble de l'équipe multidisciplinaire.

Votre numéro de chambre :

Votre étage :

Votre médecin :

Votre numéro de téléphone direct : 022.570.50.__
Veuillez composer le «0» pour appeler vers l'extérieur

Votre code Wifi :

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

INFORMATIONS IMPORTANTES

**Votre confort
et votre sécurité
sont notre priorité.**

Les règles à respecter

Le silence et le calme sont des garants du bien-être de chacun. Comme le précise le règlement intérieur présent dans le room directory, il vous est notamment demandé :

- de respecter ainsi que vos proches les horaires des visites,
- de ne pas fumer dans la clinique, mais dans les zones dédiées à cet effet,
- de contrôler le niveau sonore de vos appareils de radio et de télévision.

Il est strictement interdit d'introduire dans la clinique des boissons alcoolisées ou des substances illicites. Nous vous prions de respecter l'ensemble du personnel de la clinique, les autres patients ainsi que leurs visiteurs.

Les consignes de sécurité

Pour des raisons de sécurité, veuillez ne pas utiliser d'appareils électriques (bouilloire, prise multiple, fer à repasser, chauffage d'appoint...), d'appareils à gaz ou alcool, de bougies et d'encens.





Conduite à tenir en cas d'incendie

Un plan d'évacuation ainsi que des consignes de sécurité sont affichés dans les couloirs. En toute situation, il est important de rester calme et de suivre les indications du personnel formé à ce type d'incident.

Les visites

Elles sont autorisées, sauf en cas de restriction médicale, de 11h à 20h, en semaine et le week-end. Elles doivent respecter le calme et les temps de soins de chacun.

Les permissions

Elles sont exceptionnelles, et soumises à l'approbation de votre médecin, dans le but de préparer le retour à domicile.

Les dégradations

Le patient est tenu responsable de la détérioration du matériel et des locaux de la clinique, il devra en assumer les frais. Nous mettons à votre disposition des locaux propres et entretenus que vous et vos visiteurs devez respecter.

Gestion environnementale

Nous avons mis en place une politique de gestion des déchets: n'hésitez pas à amener au personnel les déchets composés d'aluminium, de PET, de fer blanc ou de verre.

VOS DROITS

La clinique s'engage à respecter les droits des patients tels qu'ils sont définis par la loi sur la santé publique.

Les modalités d'accès au dossier médical

Les informations nécessaires à vos soins sont regroupées au sein de votre dossier médical et protégées par le secret médical. Sur votre demande écrite et selon la loi sur la santé publique, vous pouvez avoir accès à ce dossier.

Aucun renseignement médical ne peut être transmis à des tiers (y compris votre famille), sans votre accord écrit.

Mesure de protection juridique

Si un patient n'est plus en mesure d'assurer la gestion de ses biens, un juge des tutelles peut, dans ce cas, décider sur la demande du médecin ou de la famille, des mesures de protection (curatelle, tutelle). Les informations concernant la santé des mineurs ou des majeurs protégés sont délivrées à leurs représentants légaux et aux intéressés de manière adaptée.

Les directives anticipées

Toute personne a le droit de formuler des directives anticipées pour spécifier le type de soins qu'elle aimerait recevoir ou non, au cas où elle ne serait plus en mesure d'exprimer sa volonté. Elle peut aussi désigner une personne, un représentant thérapeutique, chargé de se prononcer à sa place sur le choix des soins à lui prodiguer dans les situations où elle ne pourrait plus s'exprimer.

Vos directives anticipées doivent être remises au médecin afin d'être intégrées dans votre dossier de soins.

Personne de confiance

Toute personne majeure hospitalisée peut nommer une personne de confiance, sauf pour les patients sous tutelle.

Cette personne aura pour rôle :

- d'être consultée au cas où vous seriez hors d'état d'exprimer votre volonté et de recevoir l'information nécessaire à cette fin
- de vous accompagner dans vos démarches et d'assister aux entretiens médicaux afin de vous aider dans vos décisions

L'anonymat

Lors de votre admission, vous pouvez demander à ce que l'anonymat de votre présence soit respecté. Par souci de respect d'intimité du patient, il est interdit de photographier, de filmer ou d'enregistrer dans l'enceinte de la clinique.

La douleur

Les équipes soignantes s'engagent à prendre en charge votre douleur et à vous donner toutes les informations utiles. La douleur n'est pas une fatalité, elle se prévient et se traite.

La commission de gestion des plaintes

Elle a pour vocation de recueillir et analyser vos éventuelles plaintes liées à l'activité de l'établissement.

La protection des données

Nous relevons, collectons, traitons et enregistrons toutes les données que vous mettez à notre disposition et qui sont nécessaires à votre prise en charge. Ces données sont regroupées dans un logiciel de dossier patient informatisé hébergé en Suisse. Une Fiche d'Information Patient vous a été remise en ce sens lors de votre admission.



VOTRE DÉPART

Le jour et l'heure de sortie sont fixés en fonction du contrat de soins passé avec votre médecin.

Les formalités de sortie

Elles se font le matin du jour de votre départ ou la veille pour les départs le week-end. Vous devez libérer votre chambre pour 11h. Les documents médicaux (radiographies, ordonnance) vous seront remis lors de votre sortie. Le règlement des frais d'hospitalisation à votre charge s'effectuera auprès du service des admissions le jour même de votre sortie.

N'oubliez pas de régler vos consommations d'extras (téléphone, télévision, coiffure etc.) auprès de la réception lors de la remise de votre badge et de signer votre fiche de sortie.

Votre avis compte pour nous

L'amélioration de la qualité des soins, de l'accueil et des services est notre préoccupation constante. Un questionnaire de satisfaction vous sera remis durant votre séjour. Nous vous demandons de bien vouloir le compléter à la fin de votre séjour, car vos remarques et vos suggestions nous aident dans notre démarche d'amélioration continue de la qualité des soins.





Départ contre avis médical

Quitter la clinique en tout temps fait partie de vos droits. Si malgré les informations médicales reçues, vous maintenez votre décision, il vous sera demandé de signer une décharge. Les situations d'incapacité de discernement restent réservées.

Votre rapport de sortie

Il est envoyé dans les 2 semaines suivant votre sortie à toute personne ou organisme dont vous aurez fait mention lors des formalités administratives. Votre courrier de sortie pourra vous être adressé par voie postale sur simple demande.

Conditions asséculogiques

Les assureurs garantissent la couverture de votre séjour tant qu'il est justifié sur le plan médical. Si ces conditions n'étaient plus remplies, les frais de séjour seront à votre charge.

ABÉCÉDAIRE

Pour toute information, n'hésitez pas à consulter la réception, de 7h30 à 20h en semaine et de 8h à 20h les week-ends et jours fériés.

Courrier

Vous pouvez envoyer et recevoir du courrier. Il est distribué chaque jour par le personnel. Pour les envois, vos courriers sont à déposer à la réception.

Esthétique/Pédicure

Un salon de coiffure, manucure et pédicure intervient dans notre clinique selon vos besoins. Les rendez-vous sont à prendre auprès de la réceptionniste.

Kiosque

Le kiosque situé à la réception est ouvert tous les jours de 8h à 19h. Vous y trouverez des articles de toilette et de première nécessité, des confiseries, des encas salés et des timbres.

Menu

Il est affiché dans tous les services ainsi qu'à la réception.

Repas

Le déjeuner est servi en chambre, le dîner et le souper sont servis dans l'une de nos deux salles de restaurants, selon votre assurance et les horaires de votre service. Une tenue décente est exigée.



Podologue

Les rendez-vous sont à prendre en dehors de votre plan de soins auprès de l'infirmier de votre service.

Téléphone dans votre chambre

Vous disposez d'une ligne directe dont le numéro vous sera communiqué lors de votre admission. Pour appeler l'extérieur, vous devez composer le 0. Les communications sortantes vous seront facturées selon le tarif local.

Téléphone portable

Pour votre tranquillité et celle des autres patients, l'usage du téléphone portable est interdit pendant les heures de repas et les soins.

Télévision

Les chambres sont équipées d'un téléviseur avec un bouquet de chaînes multilingues. Pour les chambres doubles, une télécommande et un casque vous seront remis sur demande. Le service TV peut être inclu selon votre assurance.

Transports

Les horaires de bus sont à votre disposition à la réception. Vos sorties sont soumises à l'approbation médicale.

Wifi

Le Wifi est disponible sur tout le site. L'accès à ce service peut être inclus selon votre assurance.







CLINIQUE DU GRAND-SALÈVE
RÉADAPTATION ET PSYCHIATRIE

Avenue du Grand-Salève 2 - CH-1255 Veyrier
Pour appeler la réception depuis votre chambre, composez le 50.50
reception@grand-saleve.ch
www.grand-saleve.ch

Ligne de bus TPG :
Ligne 8, arrêt La Salésienne
Lignes 34 et 41, arrêt Veyrier école

